

Colloque Justice Construction 29 novembre 2023

Je vous souhaite à tous la bienvenue à nos Assises 2023

Comme l'an dernier nous nous réunissons dans ce bel auditorium de la Maison du Barreau qui devient pour nous désormais notre Maison puisque l'Ordre des Avocats a bien voulu, après une année d'épreuve, nous agréer définitivement au sein des associations qu'il soutient.

Les choses ont cependant bien failli mal commencer puisque nous devions être privés de chauffage toute la journée en raison d'une fuite sur l'installation gérée par les services de la Ville impactant tout le quartier. Mais finalement : fausse alerte le chauffage n'a pas été coupé du moins ce matin.

Nous allons regretter l'hospitalité que nous a accordé le Tribunal de Commerce au cours de ces dernières années, qui nous a permis, je le rappelle, d'affronter toutes les difficultés que nous avons dû traverser liées au covid et surtout aux divers procès du terrorisme qui nous interdisaient l'accès au Palais de Justice de la Cité où pourtant nous avons nos entrées depuis des décennies.

Toute notre reconnaissance et notre gratitude pour cet accueil grâce auquel notre association a pu continuer à vivre.

Nous avons choisi cette année un sujet « dans l'air du temps » si je puis dire :

« Les constructeurs face à l'urgence climatique »

Nous savons tous que l'écologie est désormais présente partout : dans les débats publics, dans les médias mais aussi dans les conversations.

Sans vouloir donner dans la grandiloquence, je crois pouvoir dire que nous sommes tous conscients que le sort de la planète est désormais entre nos mains, ce qui signifie que nous devons chacun à notre niveau contribuer, dans la mesure de nos moyens, à tenter de la préserver.

Et précisément les constructeurs sont, je pense, certainement en 1^{ère} ligne : dès maintenant il va falloir envisager de construire autrement, d'abandonner les anciens matériaux, les anciens procédés de fabrication, de trouver d'autres normes et par voie de conséquence de nouvelles responsabilités pour d'autres indemnités.

Justice Construction va donc vous projeter ce soir dans ce nouveau monde, grâce à nos conférenciers qui vont se répartir en 4 exposés :

1°) Matériaux et procédés nouveaux par M. Jacques Bouillot ingénieur Estp chez Eiffage

2°) Gestion des énergies par M.Yves Lemarchand Ingénieur de l'Ecole Navale, ingénieur en génie atomique et expert de justice

3°) Techniques de mise en œuvre et durabilité, ce thème sera divisé en 2 exposés :

- Maison passive : par Mme Katia Hervouet architecte DPLG certifiée pour la maison passive
- Collectif et existant : par M. Rémi Doucet Vice-Président de l'Ordre des Architectes IDF

4°) Préjudices, responsabilités et assurabilité par M.Cyrille Charbonneau avocat et professeur de droit

Je tiens enfin à saluer la présence de M.Yves Maunand ancien Conseiller Doyen à la 3^{ème} Chambre de la Cour de Cassation qui nous fait l'honneur de nous accompagner au cours de tous nos colloques afin de nous exposer les dernières jurisprudences de la Cour Suprême, mais ce soir il n'est pas certain qu'il puisse nous présenter de nouveaux arrêts en cette matière innovante, son regard nous sera néanmoins précieux

Bien entendu comme à l'accoutumée vous pourrez tous poser toutes les questions que vous souhaiterez à nos conférenciers qui tenteront d'y répondre ou encore nous faire part de vos expériences en cette matière nouvelle.

Ce colloque se poursuivra ensuite au 3^{ème} étage dans les salons de la Garanderie, à partir de 19h00, pour notre cocktail-dinatoire au cours duquel nous pourrons échanger cordialement et faire plus ample connaissance.

Je vous souhaite une belle journée et vous remercie de votre attention.

